



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

www.reriss.org

Numéro 06

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 – 275X

Décembre 2023



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAH-BI Youzan, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître de Conférences de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)



SOMMAIRE

Préface

BAHA-BI Youzan

Les mineurs du centre d'observation et les détenus des prisons de bouaké à l'épreuve de la covid-19 : entre adaptabilité et détérioration de la santé mentale

KOUADIO Wah, BALLO Yacouba & KONE Patrice M'Bétien.....1

Départ nouveau et violence dans les Universités publiques ivoiriennes : cas de l'Université Félix Houphouët-Boigny

N'GORAN Konan Raoul Acka, DADIE Synzi Serges-Sylvère & BAH Mahier Jules Michel15

Crise de confiance dans les relations civilo-militaires dans le district d'abidjan

BARRY Abdouramane.....27

Service civique et facteurs politico-administratifs de la montée de l'incivisme dans la ville de Man (Ouest de la Côte d'Ivoire)

FREANDE Lucie Odile, AKA Amand De Sales & BAH Mahier Jules Michel39

Système éducatif ivoirien et problématique de la scolarisation de la jeune fille en milieu rural au Centre-Ouest : cas du village de Than

SOHO Gueye Raoul.....51

Perceptions et pratiques des Ivoiriens en rapport avec des personnes vivant avec le VIH en Côte d'Ivoire

TANY Atte François & YESSOTHIE Aristide Luc.....65

Facteurs sociaux de l'accès aux emplois prestigieux des diplômés issus de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro

ANDOH Yannick-Donald.....79



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA-BI Youzan
Directeur de Publication RERISS



DEPART NOUVEAU ET VIOLENCE DANS LES UNIVERSITES PUBLIQUES IVOIRIENNES : CAS DE L'UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY

N'GORAN Konan Raoul Acka

Doctorant en Sociologie du Politique et de l'intégration à l'Université Félix Houphouët-Boigny
raoul.konan@rescu.org

DADIE Synzi Serges-Sylvère

Doctorant en Sociologie de l'économie et de l'emploi à l'Université Félix Houphouët-Boigny
Ivycom.dadie@gmail.com

BAH Mahier Jules Michel

Maître de Conférences en Sociologie du Politique à l'Université Félix Houphouët-Boigny
bahmahierjulesmichel@gmail.com

Résumé

La question de la persistance de la violence en milieu universitaire ivoirien est documentée par plusieurs recherches scientifiques. La domination de l'espace universitaire par les acteurs sociaux en compétition est avancée majoritairement comme étant le moteur de la résurgence perpétuelle de ces violences. A cet effet, la présente étude aborde ce phénomène social à travers l'analyse du mode de gestion de l'institution universitaire Félix Houphouët-Boigny. Inscrit essentiellement dans une approche qualitative, l'enquête a été réalisée à travers la technique du choix rationné avec 15 entretiens individuels et 7 focus group. Les données collectées sur l'espace universitaire de Cocody-Abidjan ont fait l'objet d'analyse à travers l'analyse de contenu thématique. Ainsi, les résultats montrent que la manipulation des associations d'étudiants à caractère syndicales par les membres de l'administration universitaire constitue une cause majeure de la persistance de la violence à l'UFHB. Donc, étant une conséquence de l'immixtion de la politique dans la gestion de cette institution, cette étude a permis d'en faire une analyse.

Mots clés : persistance, violence, université, politique.

Summary

Several scientific studies have documented the persistence of violence in Ivorian universities. The domination of the university space by competing social actors is generally considered to be the driving force behind the perpetual resurgence of such violence. The present study addresses this social phenomenon by analysing the management of the Félix Houphouët-Boigny university. Essentially a qualitative approach, the survey was carried out using the technique of rationed choice, with 15 individual interviews and 7 focus groups. The data collected on the Cocody-Abidjan university area was analysed using thematic content analysis. The results show that the manipulation of student union associations by members of the university administration is a major cause of the persistence of violence at UFHB. As a consequence of the interference of politics in the management of this institution, this study enabled an analysis to be carried out.

Key words: persistence, violence, university, politics.



Introduction

L'Université de Cocody, devenue l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB) a suscité beaucoup d'espoir pour le développement de la nation ivoirienne, eu égard à la formation de nombreux cadres ivoiriens et même de la sous-région (Zinsou, 2009). Lieu de formation où sont réalisés la recherche, les études et des enseignements disciplinaires visant à développer un esprit d'analyse rationnel chez les étudiants, elle a, pendant longtemps, assuré la préservation et la transmission du savoir universel et la sauvegarde du patrimoine culturel ivoirien ainsi que son développement (Diarrassouba, 1979). Avec la chute des cours des matières premières à partir des années 1980, la Côte d'Ivoire, à l'instar des États africains, entre en crise économique. Sous l'impulsion des organismes internationaux, elle met en place les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS). L'enseignement supérieur est alors marginalisé au profit de la formation de base (Goin Bi, 2011). Les difficultés économiques auxquelles fait face l'État de Côte d'Ivoire se ressentent dans tous les domaines d'activités et vont entraîner des remous sociaux dans plusieurs secteurs d'activité notamment dans le système universitaire. En effet, avec la mise en place de la politique d'ajustement structurelle dont les effets ont commencé à se ressentir à partir de 1990, les conditions socio-économiques des élèves et étudiants se sont progressivement dégradées. Cela s'est traduit par la disparition de l'État providence (gratuité des cars de transports, hébergement accessible à la majorité des étudiants, etc.) et la réduction considérable de la bourse et du nombre de boursiers (Vanga et al 2006).

A partir de 1990, les années académiques en Côte d'Ivoire connaissent des interruptions répétitives pour causes de grèves des enseignants et/ou des étudiants avec comme moyen principal de revendication la violence (Konaté, 2003). Des années durant, cette méthode « contestataire » basée sur la violence (violences physiques, verbales et morales) s'est profondément ancrée dans les pratiques des acteurs universitaires si bien qu'elle a terni leur image vis-à-vis de la société ivoirienne (Zinsou, op. cit). Dans cet élan de contestations et de revendications, le champ universitaire devient le lieu de l'expression des confrontations de plus en plus violentes entre les associations d'étudiants à caractère syndical et les acteurs en charge de la gestion des institutions universitaires. Cette violence permanente qui ressurgit toujours laisse croire en une "culture de violence" entretenue par les acteurs du système éducatif depuis 1990 car les grèves et sauts d'humeurs sont le plus souvent marqués par des casses de locaux, de matériels de l'université, des autobus, des locaux administratifs parfois même de morts d'hommes (Zinsou, idem). A la faveur de la crise post-électorale, la décision est prise au cours du conseil des ministres du 19 avril 2010 par le gouvernement du nouveau régime de la fermeture des universités publiques de Côte d'Ivoire à l'exception de celle de Bouaké pour d'abord une réhabilitation (parce



que dans un état de délabrement avancé), mais aussi pour une restructuration afin de mettre fin à la violence sur l'espace universitaire.

Après plus d'un an de fermeture, la réouverture des universités publiques de Côte d'Ivoire survient le 11 septembre 2012 et est placée sous le sceau du « départ nouveau ». Ce « départ nouveau » sous-entend une rupture avec toutes les pratiques violentes du passé. Dès lors, cette réouverture a suscité la réorganisation et la restructuration du cadre social universitaire. A cet effet, un nouveau système Licence Master Doctorat (LMD) entre en vigueur et l'étudiant est socialement construit comme "un étudiant nouveau" avec un esprit nouveau dans un cadre nouveau. Cette politique de pacification de l'espace universitaire est matérialisée par des actes formels de la part des nouveaux dirigeants au pouvoir comme politique d'accompagnement. D'abord, la première politique fut la question de stationnement de la police nationale sur l'espace universitaire, la suppression du « parapluie atomique »¹, la signature de la charte de la non-violence en 2012 entre les syndicats et associations d'Étudiants. La seconde politique est celle de la suspension des activités des syndicats à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody par des arrêtés ministériels d'abord en Mai 2013 puis en Juillet 2016. En plus, ces deux politiques ont été accompagnées de la création de l'Association des Étudiants de l'Université Félix Houphouët-Boigny (AE-UFB) en 2016 regroupant la plupart des associations et syndicats d'étudiants. En dépit de ces mesures formelles prises par l'État de Côte d'Ivoire en collaboration avec les autorités administratives de l'UFHB pour prévenir et éradiquer la violence au sein de cette institution, la violence est toujours perceptible dans les actions quotidiennes des acteurs en compétition dans le champ universitaire. Alors, quels sont les facteurs explicatifs de la persistance des violences à l'Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan ?

L'article soutient que la persistance de la violence se justifie par la faiblesse des instances régulatrices de l'institution universitaire de l'UFHB.

I. Matériels et méthodes

La littérature scientifique consultée dans le cadre de la présente étude lie les violences dans le milieu universitaire à deux facteurs, d'une part à une dimension économique et d'autre part à une reproduction des antagonismes politiques dans le champ universitaire. En effet, selon certains auteurs (Tessy, 1991 ; Varenne, 2012), la violence à l'université est consécutive à la crise économique qu'a connu la Côte d'Ivoire dans les années 1990. Cette situation a favorisé la dégradation économique des populations et imposée des conditions de vie et d'étude précaires aux étudiants. En réponse à la précarité de leurs conditions de vie et d'étude, les étudiants se sont resocialisés en mobilisant la violence comme moyen principal d'expression en face d'un pouvoir

¹ -L'accession en année de licence garantit le non renvoi des étudiants.



politique hostile à leurs requêtes. Parallèlement à ces écrits, une autre approche soutenue par certains auteurs pense que la violence ne se résume pas seulement qu'à la dimension économique ou "alimentaire" mais aussi à une reproduction des antagonismes politiques à l'université (Banégas, 2011 ; Konaté, 2003). Ces auteurs mettent plutôt l'accent sur la participation politique de la jeunesse estudiantine aux crises sociopolitiques successives de 1990 à 2011 en Côte d'Ivoire. Pour ces auteurs, la violence dans le champ universitaire est le prolongement de la violence politique nationale et la représentation des antagonismes politiques nationaux dans la sphère universitaire. Cette violence résulte donc du fait que des factions d'étudiants défendent à l'état microsocial des idéologies politiques divergentes présentes à l'état macrosocial.

En clair, en nous appuyant sur la théorie des opportunités politiques, le présent travail, aborde la question de la violence en milieu universitaire sur un autre angle. Selon McAdam, Tarrow et de Tilly (2001), le déclenchement et le destin des mouvements sociaux sont largement dépendants des opportunités ouvertes par la structure institutionnelle. En d'autres termes, la persistance d'un mouvement social est fonction des opportunités politiques que peuvent tirer les acteurs sociaux de cette institution. Pour ce qui est de la méthode, nous avons eu recours à l'analyse de contenu thématique telle que présentée par Mucchielli (1994) pour le traitement des données. Cette méthode consiste « à repérer dans des expressions verbales ou textuelles des thèmes généraux récurrents qui apparaissent sous divers contenus plus concrets ». Pour réaliser cette tâche, on procède en trois étapes : le choix du type de codage thématique, l'étiquetage du matériau et la consolidation thématique.

La présente étude a été réalisée sur l'ensemble de l'espace universitaire Félix Houphouët-Boigny (cités universitaires et UFR) depuis la réouverture des universités publiques de Côte d'Ivoire (2012). Elle a privilégié l'observation participative à travers notre appartenance à une association d'étudiants à caractère syndical (la FESCI) en qualité de militant actif. Au moyen d'un guide d'entretien, à travers la technique d'échantillon à choix raisonné, nous avons formellement réalisé 15 entretiens individuels avec les responsables d'associations d'étudiants à caractère syndical, responsables de syndicats d'enseignants, membres de l'administration universitaire de l'UFHB et du CROU A1 ainsi que des responsables d'associations d'étudiants). Outre ces acteurs sociaux, nous avons également mené 7 entretiens de groupes avec les associations d'étudiants (FESCI, CEECI, ANECI, AGEECI, UNESCI, LIGES).

II. Résultats

II.1. Administration universitaire et question de la violence sur l'espace

Toute instance publique est soumise à la gestion d'une administration dont le rôle est de gérer les affaires courantes. Une ligne directrice est imposée aux membres de cette



administration afin de garantir l'équité pour assurer de meilleurs services et prestations.

Cependant, dans le cadre du système universitaire ivoirien et particulièrement à l'UFHB, l'administration, à travers certains membres, crée le désordre pour mieux avoir le contrôle des étudiants comme le rapporte D.M., un responsable du BEN de l'ANECI à travers ces propos :

« C'est l'administration qui est derrière toutes ces violences. Ils emploient la technique "diviser pour mieux régner". Parce que s'il y a beaucoup d'associations d'étudiants, cela ne les arrange pas. Aujourd'hui une association se lève pour des revendications. Lorsque des solutions sont trouvées, une autre association à son tour, viendra poser d'autres problèmes rien que pour montrer qu'elle aussi existe et qu'elle travaille pour les étudiants. Alors, pour plus de maîtrise du terrain et des revendications, l'administration nous utilise les uns contre les autres pour nous phagocyter contre quelques chambres en cités universitaires et de l'argent aux premiers responsables ».

En réalité, les affrontements entre associations d'étudiants ont pour but ultime la domination de l'espace universitaire afin d'y assoir une hégémonie qui leur sera profitable. Cette domination de l'espace universitaire favorise un rapprochement entre certains membres de l'administration et les responsables des associations d'étudiants à caractère jugées « puissantes » sur l'espace. La collaboration entre ces parties est généralement faite subtilement à la demande des membres de l'administration universitaire dans le but de créer un réseau mafieux sur le campus universitaire pour gérer des activités illicites (vente de chambres, locations d'espaces, installations illicites de commerces, etc.).

Cette perception de la situation est également défendue par D.Y., un responsable du comité LLC de l'AGEECI lorsqu'il dit ceci :

« Mais le conflit entre l'AGEECI et la FESCI qui a entraîné la mort de Konin Wilfred étudiant en sciences économiques et membre de la FESCI a été suscité par un sous-directeur du CROU A1. Il est passé par la FESCI et a corrompu certains responsables de cette structure afin qu'ils nous sortent des bâtiments H1 et H2 de la cité 2001. Ceux-ci ont profité d'une revendication de l'AGEECI dont l'objectif était d'amener le CROU A1 à loger les étudiants qui depuis la réouverture de l'université dormaient dans les amphithéâtres pour mener leur attaque. L'affrontement a été vraiment sanglant et cela a duré toute la nuit. Ce jour-là aucun militant de l'AGEECI n'a pu dormir en cité. Déjà à 18h, l'AGEECI avait pris le dessus sur la FESCI. Après ces affrontements, on a appris le lendemain par la presse qu'il y a eu mort d'homme et c'était l'étudiant Konin Wilfred ».

La raison de ce conflit qui a débuté au terminal de bus situé en face du CHU de Cocody est l'occupation de force des bâtiments H1 et H2 par des Étudiants de l'AGEECI. Les étudiants de la FESCI jugeant cette situation inacceptable ont décidé de les déloger par la force. Cette crise entre ces deux associations d'étudiants a causé des destructions de



biens matériels, des blessés graves et même un mort. Est-il du ressort d'une association d'étudiants de déloger des étudiants occupant illégalement des chambres en cité universitaire ?

Au cours de nos enquêtes, nulle part, nous n'avons trouvé une réponse affirmative à cette interrogation. Le règlement intérieur de l'UFHB, en son article 137, stipule que :

« En cas de manquement à la discipline, tout étudiant inscrit à l'Université Félix Houphouët-Boigny peut être traduit, à l'initiative du Président de l'Université, devant le Conseil d'université ou la Commission de première instance² » et est susceptible de subir les sanctions énumérées à l'article 130 que sont : « l'avertissement ; le blâme ; l'exclusion temporaire de l'Université Félix Houphouët-Boigny pour une durée ne pouvant excéder quatre années universitaires ; l'exclusion définitive de l'Université Félix Houphouët-Boigny³ ».

Ces deux articles montrent que l'autorité administrative de l'UFHB est outillée juridiquement afin de faire régner l'ordre au sein de cette institution. Cependant, l'administration éprouve des difficultés à faire respecter son autorité dans l'enceinte de cette institution. Selon les témoignages récoltés auprès des acteurs en compétition dans le champ universitaire de l'UFHB (étudiants, responsables d'association d'étudiants, enseignants, membres de l'administration de l'UFHB, etc.) l'administration de l'UFHB a une attitude permissive à la fois sur le respect de la loi et sur le respect de la morale.

Ce manque d'autorité est relevé par un sous-directeur du CROU A1 lors d'un entretien à travers ses propos :

« Aujourd'hui, l'administration n'a vraiment plus de poids parce que ses membres sont traqués quand ils veulent faire leur travail par ces étudiants membres de syndicat et ça c'est sans état d'âme. Et l'administration en retour n'a aucun secours parce que c'est interdit que la police rentre sur l'espace universitaire. Quand les gens finissent de faire ce qu'ils ont envie de faire qui va parler ? Même si tu parles, ils vont dire qu'ils ont compris mais le mal est déjà fait. Alors que nous sommes des pères de famille. Donc quand les gens veulent faire leurs choses, nous on parle plus ; on les laisse faire et on ne fait que remonter l'information. Donc l'administration ne fait rien parce qu'on n'a pas de réel pouvoir ».

Ces propos sur le manque de prise de responsabilité de la part des autorités administratives, témoignent de l'impunité qui règne à l'Université Félix Houphouët-Boigny. Certes les responsables de l'administration disposent de textes juridiques pour maintenir l'ordre et la sécurité au sein des campus, mais ne disposent pas des mesures d'accompagnement surtout avec la clause des franchises universitaires. Du coup, les responsables de l'administration universitaire deviennent eux-mêmes vulnérables aux potentielles agressions de la part des étudiants membres des structures à caractère

² - Règlement intérieur de l'UFHB.

³ - Règlement intérieur de l'UFHB.



syndical. Dans un tel contexte, certains responsables de l'administration de l'UFHB n'hésitent pas à troquer la veste d'administrateur contre celle de complice des violences en encourageant certaines associations d'étudiants dans les actes de vandalisme et de pratiques commerciales illégales sur le campus.

A ce sujet, un ancien membre du Bureau national de l'ex-Ligue Ivoirienne des Groupements Estudiantins et Scolaires (LIGES) dit ceci :

« L'autorité vend plus de chambres que l'étudiant illégalement. Ces chambres qui sont vendues sont très souvent pour les membres de l'administration du CROU. Elles passent par les associations d'étudiants pour trouver des clients et à travers ces étudiants, les chambres sont vendues. Quand il y a des litiges, c'est seulement l'autorité qui devrait venir faire justice mais elle-même est corrompue au niveau où elle ne peut même pas parler devant ces étudiants qui agissent mal parce qu'ils entretiennent un secret commun ».

Cette complicité entre certains membres de l'administration universitaire, du CROU A1, de l'administration publique et certains responsables d'associations d'étudiants est réalisée, selon les témoignages recueillis, dans le but d'accroître l'hégémonie de certaines structures associatives à caractère syndical notamment de la FESCI sur l'espace universitaire. En effet, certaines autorités politiques ou publiques avec un certain pouvoir de décision politiques comme le présente Fié (2007) sont anciennement des membres de la FESCI et influencent les décisions vis-à-vis des étudiants membres de la FESCI responsables de violence. Ceux-ci servent de bouclier et protègent les membres d'associations d'étudiants à caractère syndical auteurs de violence contre toutes sanctions disciplinaires. Ainsi, ces responsables œuvrent afin de rendre les structures, auxquelles ils ont appartenu par le passé, plus fortes au détriment des autres. Cela revêt deux objectifs. Le premier est celui de pérenniser l'organisation à laquelle ils ont eux-mêmes appartenu. Le second concerne la volonté de contrôler les mouvements sociaux de l'ensemble des étudiants afin de préserver leurs propres fonctions à l'université.

II.2. Politisation des instances régulatrices de l'UFHB

La politisation est, selon Braud (2014), un processus de transformation d'un problème de société en un problème politique. C'est également la socialisation des individus qui soulignent leur intérêt pour la politique. La dimension qui attire notre centre d'intérêt est celle relative à la socialisation des individus à l'activité politique. Ainsi, le mode de désignation par nomination des responsables à la tête de l'institution universitaire constitue une faiblesse pour cette institution. Cette pratique, au-delà du fait qu'elle soit anti-démocratique, va à l'encontre des franchises universitaires. En plus, pour certains enquêtés, un président d'université nommé sera « toujours à la solde de ses mandants ».



Partant de ce fait, l'instance régulatrice est peu décisive face aux actes déviants des étudiants membres d'association à caractère syndical et rend vulnérables les autorités universitaires en cas de troubles sur l'espace universitaire. La nomination de ces responsables à la tête de l'UFHB répond à un objectif précis : celui d'agir de façon qu'aucun mouvement social n'éclate ou ne dégénère à l'UFHB. Un responsable de syndicat d'enseignant en témoigne à travers ces propos :

« Nous avons été à une rencontre avec le ministre de tutelle. A cette rencontre, nous avons émis notre souhait de voir le mode de désignation des présidents d'universités par élection comme cela était le cas auparavant. Mais grande fut notre surprise de l'entendre nous dire que cela n'est pas possible car cette façon de faire ne leur permettait pas d'avoir un regard sur ce qui se fait dans les universités »

Ces propos montrent l'implication de la hiérarchie dans le mode désignation des responsables de l'administration. Cette pratique, confère peu de légitimité aux dirigeants car leurs décisions sont prises dans le creuset de la politique de ceux qui ont œuvré à leur nomination. C'est donc à juste titre qu'un responsable du bureau national de l'Alliance Nationale des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire (ANECEI), une association d'étudiants à caractère syndical, affirme ceci :

« L'administrateur qui est nommé à la tête d'une structure universitaire dès qu'il y a des crises, il est débarqué. Quand il y a des bruits, cela veut dire que celui qui est à la tête de cette administration-là n'est pas compétent. Mais aussi il faut dire que ces derniers n'ont pas toujours les mains libres. Si tu es nommé et que tu ne veux pas te conformer au système, les gens sur le terrain font faire des trucs qui vont emmener ton patron à te virer ».

Cette pression liée au poste nominatif favorise dès lors la mise en place de stratagèmes et d'astuces à travers des partenariats non officiels afin de pacifier l'espace universitaire au risque de perdre son poste avec ses privilèges sociaux. De ce fait, le témoignage de K.C., un responsable du collectif des résidents de la cité universitaire du campus trouve son sens lorsqu'il dit ceci :

« Pour notre part, c'est l'administration qui est en premier le responsable de la violence à l'université parce qu'elle utilise très souvent certaines associations d'étudiants pour casser les mouvements d'autres associations d'étudiants. Pour être plus clair, lorsqu'en tant que structure on pose un problème à l'administrateur, au lieu de chercher à rencontrer les auteurs de ces interpellations, elle préfère passer derrière et corrompre d'autres structures afin de se jouer les gendarmes sur l'espace universitaire. Donc je dirais que l'origine de la violence c'est l'administration. Maintenant les auteurs, ce sont généralement les associations d'étudiants à caractère syndical »

L'administration universitaire, à travers ces propos, règle les problèmes posés par les structures estudiantines par procuration. Cette façon de faire oppose nécessairement



les organisations d'étudiants et s'apparente à la doctrine populaire « diviser pour mieux régner ».

II.3. Politisation des associations d'étudiants à caractère syndical

Les associations d'étudiants sont en étroite collaboration aussi bien avec les groupements politiques ivoiriens qu'avec les acteurs qui animent la politique ivoirienne. Cela est matérialisé par le recrutement de certains leaders d'association d'étudiants par des chapelles politiques. A preuve, tous les anciens leaders de la FESCI sont devenus des figures de proue dans nombre de partis politiques représentatifs et même de la rébellion née du coup d'État manqué de septembre 2002 (Fié, 2007).

Cette situation donne une coloration politique aux actions de ces associations d'étudiants ou leurs confèrent une dimension politique. De ce fait, les associations d'étudiants sont de plus en plus associées aux partis politiques, ce qui emmène certains acteurs du système universitaire à affirmer que la violence entre les associations d'étudiants est tributaire des actions des hommes politiques extérieurs au milieu universitaire.

Cette vision est confirmée lors d'un entretien avec un responsable du bureau national de l'Union Nationale Estudiantine et Scolaire de Côte d'Ivoire (UNESCI) lorsque celui-ci affirme :

« Il y a des hommes politiques qui sont derrière les organisations d'étudiants et en Côte d'Ivoire, on a étiqueté toutes ces organisations. Quand on dit la FESCI, on parle d'opposition c'est le FPI. Quand on parle de L'UNESCI, on fait allusion au PDCI RDA, quand on parle de L'AGEECI, on parle du Parti Communiste de Côte d'Ivoire. Une chose est sûre c'est que toutes les organisations sont cataloguées. Et les acteurs politiques utilisent ces organisations, quand c'est l'opposition, pour déstabiliser le pouvoir en place et quand c'est le pouvoir en place, c'est pour affronter la structure qui en face. L'UNESCI a toujours été taxé d'être une organisation créée et montée de toutes pièces par le PDCI pour pouvoir s'attaquer à la FESCI. Et c'est ce que l'histoire des structures estudiantines a retenu. FESCI et le FPI sont de l'opposition, L'UNESCI et L'UMES sont pour le PDCI. Le CEECI est affilié au parti au pouvoir, le RHDP ».

Le constat de la supervision des associations estudiantines à caractère syndical par les partis politiques est une évidence. Partant de ce constat, les animateurs de ces associations s'approprient l'idéologie et la démarche des organisations politiques auxquelles ils sont inféodés. Une analyse plus approfondie révèle que ces rapprochements entre partis politiques et associations d'étudiants répondent à des stratégies politiques afin d'avoir le contrôle de l'espace universitaire. En effet, cette pratique est le prolongement de l'antagonisme politique des acteurs en compétition à l'échelle nationale dans le cadre social universitaire. Le contrôle de l'espace universitaire par les forces politiques sous forme de syndicat dans le milieu universitaire, revêt un autre objectif ; celui de rallier à sa cause la jeunesse intellectuelle



pour les batailles électorales. En effet, à l'approche des échéances électorales, les partis politiques ont recours aux étudiants afin de constituer leur électorat. A ce sujet, un responsable de la coordination du Comité des Élèves et Étudiants de Côte d'Ivoire de la région des lagunes (CEEI) raconte ceci :

« Les étudiants constituent pour les politiques un véritable bétail électoral. À l'approche des élections, des fonds sont remis à ceux qui maîtrisent les étudiants pour les convoyer vers les bureaux de vote et cela passe forcément par le financement et le parrainage d'une association d'étudiants ».

Cette perception de la lutte pour le contrôle de l'espace est toujours d'actualité. Elle met en opposition plusieurs étudiants issus de différentes associations afin d'orienter le maximum d'étudiants vers une idéologie politique. En gros, cette méthode vise à constituer une force à l'université pour les batailles électorales. L'université se trouve donc être le terreau fertile pour les propagandes idéologiques et sociales. Aussi, l'impact que cette institution a sur toute la société ivoirienne fait de ce lieu un espace vital à conquérir dans les compétitions politiques. On peut rappeler à dessein les rôles joués par l'université et les acteurs universitaires dans le retour au multipartisme en Côte d'Ivoire.

III. Discussion

Les principaux résultats mis en avant par la présente étude résident dans le mode de gestion de l'UFHB. En effet, la fragilité et la permissivité du système administratif universitaire constitue l'une des causes majeures de la persistance de la violence à l'UFHB. Contrairement à la littérature que nous avons consultée qui attribue la persistance de la violence à l'UFHB à une dimension économique ou alimentaire (Goin Bi, 2011 ; Tessy, 1991 ; Varenne, 2012) du fait de l'existence d'une compétition entre les acteurs sociaux pour la domination de cet espace social. Les résultats de la présente étude nous apprennent que la persistance de la violence à l'UFHB est la conséquence de la manipulation des associations d'étudiants à caractère syndical par certains membres de l'administration universitaire.

En réalité, l'organisation juridique de l'institution universitaire, sur la base de son règlement intérieur, permet aux administrateurs de punir tout étudiant en cas de dérapages. Cependant, certains membres de l'administration préfèrent faire fi de ces textes afin de s'ériger en protecteurs des étudiants membres des associations à caractère syndical auteurs d'actes déviants à l'UFHB. Cette attitude se justifie par le fait que ces étudiants sont utilisés pour atteindre des objectifs en échange de certains avantages sociaux (bourses, tickets de restaurant, billets de banque, chambres en cités universitaires, etc.). Ces associations deviennent « le bras séculier de l'administration ». La persistance de la violence à l'UFHB est donc en réponse à des besoins (immoraux) de certains membres de l'administration universitaire. Cette



situation de désordre permanente leur permet de garder illégalement certains acquis sociaux destinés aux étudiants voire même le poste qu'ils occupent.

Pour ce qui est de la thèse sur les antagonismes politiques portés par certains auteurs (Banégas, 2011 ; Konaté, 2003), les résultats de cette étude confirment que les associations à caractère syndical dans le champ universitaire aussi bien celles des étudiants que des enseignants et même du corps professionnel en compétition sur l'espace universitaire (enseignants, PAT) participent à la résurgence perpétuelle de la violence sur l'espace universitaire. En effet, l'université temple du savoir est le berceau des contestations au regard de l'histoire des bouleversements politiques survenus en Côte d'Ivoire. Partant de ce fait le contrôle de cet espace social devient un enjeu pour la classe politique. Les violences constatées à l'UFHB sont les conséquences des conflits par procuration des chapelles politiques.

En définitive cette étude met en avant la permissivité de l'administration universitaire à travers son mode de gestion de l'UFHB et l'immixtion de la politique au sein de cette institution universitaire comme moteur de la persistance de la violence à l'UFHB.

Conclusion

Cette étude a porté sur la problématique de la persistance de la violence en milieu universitaire et c'est ainsi qu'elle s'est donnée pour objectif d'analyser les modes de gestion de l'espace universitaire de Cocody-Abidjan. A cet effet, elle a mobilisé la théorie des opportunités publiques à travers des entretiens individuels et de focus groupes auprès des acteurs concernés tout en s'inscrivant dans une approche purement qualitative.

Au terme de cette étude, nous retenons que la persistance de la violence à l'UFHB est la conséquence de la manipulation de certains membres de l'administration due à la fragilité de l'instance régulatrice de l'UFHB. Cela se matérialise par les prises de décisions approximatives face aux actes déviants de certains étudiants membres d'associations à caractère syndical. Il faut également mentionner l'immixtion des idéologies politiques à travers la promotion des chapelles politiques au sein de l'institution universitaire. Donc, cette étude a fait ressortir la question de la politique de gestion des espaces universitaires en Côte d'Ivoire.

Bibliographie

Banégas, R. (2010). « La politique du "gbonhi". Mobilisations patriotiques, violence milicienne et carrières militantes en Côte d'Ivoire », Genèses, Vol 4, N°81, pp 25-44.

Braud, P. (2014). Sociologie politique. 11^e édition : LGDJ Lextenso éditions.

Diarrassouba, V. C. (1979). L'université ivoirienne et le développement de la nation.

Abidjan : NEA. Fie, D.L. (2007). « Ecole et violence : contribution à la critique de la



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

régression vers la barbarie ». Revue Ivoirienne de philosophie et de culture, LE KORE, N° 38, EDUCI. Pp 71-89.

Goin Bi, Z. T. (2011). « Libertés académiques, syndicalisme et politique en Côte d'Ivoire ». Revue de l'enseignement supérieur, vol. N°9, N°1-2, Dakar : CODESRIA, pp 133-146.

Konate, Y. (2003). Les enfants de la balle. De la FESCI aux mouvements de patriotes. In la Côte d'Ivoire en guerre : dynamique du dedans et du dehors. Politique Africaine N° 89. Paris : Karthala.

McAdam, D., Tarrow, S., et Tilly, C. (2001), Dynamics of contention. Cambridge : Cambridge University Press 387 p.

Mendel, G. (1971). Pour décoloniser l'enfant. Socio psychanalyse de l'autorité. Paris, Payot, 261 p.

Mucchielli, A. (1991), Les méthodes qualitatives. Paris, PUF. - dir., 1996, Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, Paris, Armand Colin

Tessy, B. A. (1991). Côte d'Ivoire : une succession impossible ? L'Harmattan.

Varrene, L. (2012). Abobo la guerre ; Côte d'Ivoire : un terrain de jeu de la France et de l'ONU. Edition Mille et une nuit.

Zinsou, E. (2009). L'Université de Côte d'Ivoire et la société. L'harmattan.